

Depuis le début de l'été une recrudescence d'abandons de chats sur la commune est avérée.

Quelques chats ont été récupérés emmenés à la fourrière ou adoptés.

Dès septembre nous allons mener une campagne de piégeage pour que tous les chats errants soient récupérés, stérilisés et qu'ils ne soient plus livrés à eux même.

**La loi impose que les chats au même titre que les chiens doivent être pucés ou tatoués**

Il est important que ce soit fait, au mieux, mettez-leur un collier pour prouver qu'il vous appartient.

Cela nous permettra de le relâcher.



